



27 novembre - 4 décembre : VOTEZ pour la FSU (CTA, CTM, CCP) et ses syndicats (CAPD, CAPA, CAPN)

C omité T echnique A cadémique de LIMOGES



Supplément n°2 au N° 81
Octobre 2014

Bulletin de la FSU 23
 542-Maison des Associations
 23000-GUÉRET
 Tél : 05 55 41 16 32
 Courriel : fsu23@fsu.fr
 Trimestriel - Prix : 0,3€
 Rédacteur en chef : Stéphane PICOUT
 Directeur de la publication :
 Sandrine GORGEON
 CPPAP : 1117 S 07663
 ISSN : 1260 - 2310

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. CORREZE Marianne professeure certifiée
<i>lycée Suzanne Valadon, Limoges (87)</i> 2. COEGNAS Fabrice professeur des écoles
<i>école primaire, Magnat L'Etrange (23)</i> 3. GRES Lucile professeure d'EPS
<i>LP Antoine de St Exupéry, Limoges (87)</i> 4. BODO Marie-Thérèse professeure en Lycée Pro
<i>LP René Cassin, Tulle (19)</i> 5. ARNOUX Patrice professeur certifié
<i>lycée Auguste Renoir, Limoges (87)</i> 6. GIPOULOU David Attaché d'Administration de l'État
<i>lycée Jean Favard, Guéret (23)</i> 7. RIBIÈRE Nathalie professeure des écoles
<i>école primaire, Marcillac la Croze (19)</i> 8. TESSEYRE Laurence infirmière DE
<i>lycée Gay-Lussac, Limoges (87)</i> 9. TRISTAN Christophe professeur en Lycée Pro
<i>lycée Jean Monnet, Limoges (87)</i> 10. BARROS Didier CPE
<i>collège Anna de Noailles, Larche (19)</i> | <ol style="list-style-type: none"> 11. DURTH Jean-Pierre professeur d'EPS
<i>collège Jean Lurçat, Brive (19)</i> 12. PRÉMAUD Fabrice professeur des écoles
<i>école maternelle Charles Perrault, Ambazac (87)</i> 13. BOURDIN Claire SAENES
<i>rectorat DAF1, Limoges (87)</i> 14. KOLASINSKI Sylvie ATRF P2
<i>lycée Auguste Renoir, Limoges (87)</i> 15. HABIBI Mounir AVS
<i>LP George Sand, Le Dorat (87)</i> 16. GORGEON Sandrine professeure des écoles
<i>école maternelle, Boussac (23)</i> 17. DURIN Annette professeure agrégée d'EPS
<i>lycée Raymond Loewy, La Souterraine (23)</i> 18. RAYNAUD Liliane professeure des écoles
<i>école primaire, Saint Victurnien (87)</i> 19. DUPUIS Cécile professeure certifiée
<i>collège Bernard de Ventadour, Limoges (87)</i> 20. PUYDEBOIS Jean-Louis professeur des écoles
<i>collège Jean Lurçat, Brive (19)</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



Comité Technique Académique

Une instance en lien direct avec nos quotidiens professionnels.

Une instance où la FSU porte avec force les exigences des personnels.

- Examen des dotations académiques (emplois, budgets,...)
- Organisation du service (implantation des postes, carte des formations, ...)
- Conditions de travail

Garantir une équité de traitement entre les trois départements de l'académie, en toute transparence, dans le respect de la spécificité de chacun et dans l'intérêt des personnels et des élèves. Combattre la dégradation des conditions de travail des personnels (effectifs, RASED, autoritarisme, inflation administrative, réforme des rythmes,...)



Faire entendre la voix des personnels, défendre les postes, les formations menacées, le droit pour les jeunes à des formations de qualité dans tous les établissements de l'académie. Faire entendre qu'avoir de l'ambition pour le Service Public d'Éducation est une nécessité sociale, économique et démocratique !



Convaincre que la formation professionnelle initiale sous statut scolaire est incontournable et source de réussite. Dénoncer sans relâche les méfaits de la réforme de la rénovation professionnelle (Bac Pro 3 ans, CCF, grilles horaires...). Démontrer la nécessité de préserver l'ensemble des formations et les postes de PLP sur l'académie afin d'offrir aux jeunes la formation professionnelle à laquelle ils ont droit.

Défendre et porter des propositions pour le développement du Service Public d'éducation, de l'EPS et du sport scolaire. Toujours au service de l'intérêt général, des victoires ont été obtenues, en particulier sur l'emploi, la formation, les forfaits des enseignants d'EPS spécifiques à l'animation du sport scolaire (UNSS), ou les conditions de travail.



Représenter les personnels administratifs avec la fédération syndicale majoritaire au CTA c'est porter l'expérience du terrain, argumenter contre les désorganisations de services, rappeler les salaires qui ne suivent pas, dénoncer les abus constatés parfois, démontrer que cet appui administratif est la condition nécessaire d'un Service Public de qualité.



En 3 ans de mandat les élus de la FSU, forts de leur connaissance du terrain, de leur implantation dans les établissements et les écoles, des mobilisations qu'ils ont su initier :

- ont pu empêcher la fermeture d'établissements,
- ont pu gagner le maintien de nombreuses sections et de nombreux postes,
- ont fait respecter les statuts des personnels.

Renforcez nos interventions par votre vote, par votre adhésion aux syndicats de la FSU

ROMPRE LA SPIRALE INFERNALE EN RENFORÇANT LA FSU !

CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES, CHARGE DE TRAVAIL ALOURDIE, TRAVAIL EMPÊCHÉ, AUTORITARISME, ÇA SUFFIT !

À l'évidence les suppressions d'emplois massives du quinquennat Sarkozy ont dégradé les conditions de travail des personnels et les services rendus aux usagers. Les tensions se sont accrues tant dans les services administratifs déconcentrés ou d'établissements que dans les vies scolaires, les salles de classes, les CIO...

Si dans l'Éducation Nationale le temps de ces suppressions semble révolu, cela ne se fait qu'au détriment des autres ministères (1200 emplois supprimés au Budget 2015). La réduction de la masse salariale de l'État reste l'alpha et l'omega des politiques publiques. Cependant les créations de postes annoncées restent, en volume, inférieures aux destructions Sarkozy et ne suffisent pas à créer les conditions d'une amélioration de l'encadrement éducatif comme administratif face à une démographie scolaire en forte hausse. Des disparités persistent entre académies, celle de Limoges perd encore des emplois à cette rentrée 2014 parce qu'elle est toujours considérée comme « surdotée » par le Ministre. Sur le terrain, la situation continue donc à se dégrader.

Doit-on se résigner à un tel état de fait ? Serions-nous contraints à « un travail empêché » du fait des multiples injonctions contre-productives d'une institution pressante et tatillonne, alors que notre charge de travail ne cesse de s'alourdir ? Pour la FSU une telle situation n'a rien d'inéluctable, elle découle de l'austérité imposée et doit être combattue en montrant que d'autres choix sont possibles.

La FSU est porteuse d'alternatives économiques crédibles permettant de dégager les moyens nécessaires au développement et à la modernisation des Services Publics. Renforcer l'orientation portée par la FSU lors des élections est une nécessité pour faire entendre fortement l'urgence d'une autre politique économique.

Pour la FSU, il y a aussi urgence à mettre fin aux méthodes managériales qui empoisonnent le travail quotidien à tous les niveaux du système éducatif. Toutes les organisations syndicales ne sont pas porteuses d'un tel message. Ainsi, l'UNSA veut que les écoles deviennent des EPLE sur le modèle du second degré. Son syndicat des personnels de direction, le SNPDEN, rêve d'établissements largement autonomes, dirigés par un chef d'établissement aux pouvoirs élargis et s'oppose à l'exigence de davantage de démocratie dans le fonctionnement des établissements à rebours des souffrances qui s'expriment. FO, toujours dans l'incantation, réclame tout à la fois le statu quo et le retour à un âge d'or dont on ne sait trop où le situer... Le SGEN-CFDT revendique, quant à lui, la fin de tout cadrage national tant des missions, des carrières, que de la gestion des personnels ou encore des contenus d'enseignement. Il apparaît donc clairement que le résultat de ces élections pèsera sur les orientations à venir.

Avec la FSU faites le choix d'un travail de qualité avec des personnels revalorisés et respectés dans leur professionnalité.

URGENCE SALARIALE

La faible revalorisation du point d'indice depuis 2000, puis son gel depuis 2010, la hausse des cotisations retraites, sont responsables d'un dévissage historique du pouvoir d'achat des fonctionnaires : la perte qui en résulte se chiffre aujourd'hui à deux mois de salaire par an par rapport à l'année 2000. Le gel du point d'indice prévu jusqu'en 2017, est non seulement inacceptable, mais aussi irresponsable quand il s'agit de rendre attractifs les métiers du Service Public.

Le précédent quinquennat a connu la violente mise en œuvre du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, avec en parallèle le développement de la part indemnitaire du salaire pour certaines catégories (administratifs, personnels de direction ou d'inspection, les autres personnels de l'Éducation restant à l'écart). Si cela a pu gommer partiellement pour ces catégories la baisse du pouvoir d'achat engendrée par le gel du point d'indice, **les conséquences de telles mesures sur le calcul à venir de la pension comme sur la dégradation des conditions de travail et sur la mise en concurrence délétère des personnels et des équipes, étaient prévisibles et sont aujourd'hui terribles.** Alors que certaines organisations syndicales ont accepté ce marché de dupes (prime contre emploi), la FSU, elle, s'est toujours opposée à cette logique et a porté au sein de l'intersyndicale la nécessité de rompre avec elle.

Si la FSU, en oeuvrant à l'unité syndicale autour de la question salariale, a finalement pu imposer un contenu aux négociations avec les gouvernements Ayrault puis Valls, seules les catégories C et les plus bas salaires se voient accorder aujourd'hui un coup de pouce qui reste cependant symbolique pour de nombreux agents. Nous restons loin des nécessités ! Y répondre impose de sortir du cercle vicieux de l'austérité et de promouvoir une autre répartition des richesses. Seule la mobilisation des salariés est en mesure de l'imposer, le vote pour la FSU en est une étape essentielle.

RETRAITES (CONTINUUELLEMENT ?) DIFFÉRÉES ET AMPUTÉES

« Réformes » de 1993, 2003, 2010, 2013... à chaque fois les régressions imposées ont pour effet de reculer l'âge légal et effectif de départ à la retraite et de faire baisser le taux de pension, sans pour autant régler le problème du financement. La FSU combat de manière constante ce recul de société et exige un débat jusque-là évité sur une autre répartition de la richesse produite (depuis le début des années 80, 10 points de PIB ont été transférés du travail vers le capital).



La FSU, une fédération indépendante, revendicative et force de propositions

La FSU est fortement attachée au principe d'indépendance vis-à-vis des gouvernements et des partis politiques. Si chaque adhérent, si chaque militant de la FSU est bien évidemment libre de ses convictions et de ses choix politiques, la parole et l'action portées par la FSU ont pour seul objectif la défense et l'amélioration des droits matériels et moraux, individuels et collectifs, des agents qu'elle représente, et ce, quelle que soit la coloration politique du gouvernement en place. Nous pensons que la recherche de l'unité la plus large est la plus apte à mobiliser les salariés et ainsi permettre d'obtenir des avancées. C'est pourquoi la FSU est en contact permanent avec l'ensemble des organisations syndicales pour construire l'unité de revendications et d'actions, comme avec l'ensemble des partis politiques républicains pour convaincre de la justesse de ses orientations. Reste que la période actuelle témoigne des difficultés de réalisation de cette unité de lutte.

Sur le dossier des retraites par exemple, la FSU, avec la majorité des organisations syndicales a contribué en 2010 aux mobilisations massives des salariés du public et du privé pour dénoncer les régressions imposées par la réforme Woerth-Fillon. Logiquement, en 2013, la FSU a aussi appelé à la mobilisation contre la réforme Ayrault qui poursuit les logiques régressives de la réforme Fillon sans ouvrir de débat sur d'autres pistes de financement possibles. Visiblement la même rigueur d'analyse n'animait pas toutes les organisations syndicales pour différentes raisons : proximité politique avec le gouvernement empêchant toute mobilisation pour les uns -UNSA et CFDT-, volonté de faire cavalier seul pour d'autres -FO-...

Sur la question salariale, la dégradation de la situation dans la Fonction Publique a atteint un tel niveau qu'un appel unitaire à la grève contre le gel de la valeur du point d'indice a été possible le 15 mai 2014. Reste là encore que des désaccords de fond traversent les organisations syndicales, l'UNSA et la CFDT ayant préalablement soutenu et signé le « Pacte de responsabilité ». Pacte financé par 50 milliards d'économies sur la dépense publique ... incluant le gel prolongé du salaire des fonctionnaires ... !!!

La campagne médiatique qui a suivi la présentation du Pacte, martelant qu'« il n'y a pas d'autres choix » a aussi amené à des difficultés de mobilisation. Et pourtant les 41 milliards d'allègements fiscaux aux entreprises, alors que l'exemple du CICE (20 milliards) prouve que ces allègements profitent très majoritairement aux actionnaires des grands groupes et non aux PME ou à l'Artisanat pourvoyeurs de la majorité des emplois dans le pays, sont contestés jusque dans les rangs de la majorité. La FSU récuse cette logique systématique d'allègement des cotisations patronales, non ciblée, sans exigence de contreparties, mettant à mal le financement de la protection sociale. La FSU considère que la compétitivité de la France réside aussi dans la qualité et le développement de ses Services Publics qui nécessitent des investissements à la hauteur des enjeux et des besoins. Pour la FSU, il n'y a pas à opposer la dépense publique à la compétitivité de « l'entreprise France », elles doivent aller de pair. C'est ce que la FSU compte faire entendre, avec votre soutien. Du 27 novembre au 4 décembre, VOTEZ FSU !